



Le Colporteur automne 2021

Valloire
GALIBIER
FRANCE

édito



Chères et chers administrés,

Quand vous lirez ces lignes, la saison 2021/2022 aura débuté.

À ce jour, à cette heure, nous avons de bonnes raisons de penser qu'elle devrait se dérouler sans commune mesure avec la précédente.

Il n'y aura d'ailleurs que peu d'efforts à réaliser pour s'en démarquer, mais c'est du passé.

Au plan humain, Valloire a traversé cette période de crise avec quelques disparitions qui ont marqué nos esprits et mis des familles dans la peine.

Économiquement, cela a été une mauvaise année, socialement nous avons vu des liens se resserrer, et psychologiquement la plupart sont passés à travers les gouttes.

La commune a souffert et souffre financièrement, car au moment où j'écris ces lignes, notre collectivité n'a encore reçu aucun dédommagement de l'État sur la taxe des remontées mécaniques ni sur la taxe de séjour, par exemple.

Les annonces journalistiques que certains ont prit pour argent comptant, ne sont pas concrétisées, et nous sommes en droit de nous demander, le seront-elles et si oui à quelle hauteur ?

Ceci nous a compliqué la tâche pour construire notre budget, car il y a non seulement les dépenses incompressibles, mais il y a également les lignes budgétaires telles celles aux associations qu'il faut bien maintenir, nous avons tellement besoin de leur action !!!

Nous avons « gratté » sur quelques entretiens et sur quelques investissements. Mais nous bouclons un budget sincère, selon l'expression consacrée.

Heureusement, grâce au programme de « l'Espace Valléen » porté par la Communauté de Communes de Maurienne Galibier (ce programme offre aux territoires de montagne l'accès à des financements [sous conditions] par l'Europe, l'État, la Région SUD, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département des Hautes-

Alpes), nous avons pu refaire le balisage de nos sentiers, le sentier à thème du Fort du Télégraphe, nous activons la scénarisation à l'intérieur du Fort, et au printemps démarre le chantier d'illumination de l'édifice.

Pour le programme d'ici à 2027, d'autres actions verront le jour.

Petit à petit, des immeubles se rénovent, des hôtels se modernisent et montent en gamme, et c'est formidable. Nous avons encore fort à faire avec l'embellissement de certains secteurs de Valloire, nous avons pris du retard « budgétaire » pour effectuer ce que nous avons prévu. Les sujets prégnants à cette heure, sujets de beaucoup de réunions, de discussions, d'articles de presse, de visio-conférences, sont bien sûr le réchauffement climatique et le développement durable.

Et bien évidemment, la Montagne est un bouc émissaire tout trouvé !

Et oui, où voit-on les glaciers fondre, si ce n'est dans les régions montagneuses ?

Alors d'aucun ont vite fait de transformer les victimes que nous sommes en coupables !!!

En fait nous sommes, en montagne, « le baromètre du réchauffement climatique » sans que les montagnards en soient la cause principale.

Il faut cesser de nous stigmatiser et nous devons refuser d'être stigmatisés !

Et c'est ainsi que tout aménagement de nos territoires à l'heure actuelle doit passer sous les fourches caudines dogmatiques, de courants de pensées de contemporains, qui souhaiteraient nous voir vivre comme dans une réserve indienne !

Car, oui, nous n'avons jamais détruit l'essence même de la montagne. Oui, nous sommes pour la protection de la biodiversité, et c'est pour cela que nous ne voulons pas la disparition du Montagnard, ni des populations Montagnardes, élément principal de cette biodiversité. C'est inacceptable. Nous avons certes un cap à passer, mais il faut cesser de tirer sur l'ambulance !!

Nous devons pour passer ce cap être aidés par les administrations et les associations environnementalistes, le sevrage brutal de nos activités entraînerait la fin de toute activité économique en montagne, sauf à redéployer l'élevage !!!

Préservez la culture du peuple montagnard, celle qui lui confère cette résistance, cette résilience, cette consistance.

Ces qualités essentielles pour pouvoir vivre dans nos zones rudes, pour pouvoir maintenir nos bassins de vie, pour pouvoir gérer notre avenir localement et non pas par des décisions « hors sol », prises à des centaines de kilomètres de leur lieu d'application.

Soyons conscients que vivre à la montagne, pour une large partie de notre population, est un sacrifice financier au profit de la qualité de vie qu'elle aime et apprécie pour elle-même et surtout pour ses enfants, qu'elle a à cœur de préserver.

Admettons tous que pour vivre de nos territoires et sur nos territoires, il est nécessaire de continuer d'évoluer. Et il nous ne nous est pas, non plus, possible d'imaginer que nous ne devrions pas conduire l'évolution d'un modèle de développement raisonné, réfléchi et auto-produit, selon notre conception de l'aménagement de notre territoire.

Devrait-on accepter de se faire imposer un mode de vie spécifique, que certains verraient bien empreint d'une rétrogradation économique et sociale, qui leur permettrait d'avoir un but de visite avec leurs enfants le dimanche, comme on visite un parc exotique ?

Alors pourquoi pas un RSA pour jouer à la belote coincée et génépi pour tous, toute la journée, jusqu'à extinction de « l'espèce » ???

Tout ceci peut vous paraître exagération, mais il faut que vous sachiez que tout aménagement aujourd'hui est pratiquement interdit en montagne, soit par la réglementation soit par les recours.

Si nous n'arrivons pas à faire entendre nos voix, elles s'éteindront définitivement dans quelques décades.

Allez-vous penser que ce discours est « dur », pessimiste, politiquement incorrect ?



Il ne faut pas, il ne faut plus se voiler la face et j'appelle « un chat, un chat ».

Il n'est plus, le temps des circonvolutions !

L'étau se resserre, stoppons l'effet de phagocytose qui fait son œuvre. Il nous est plus empêché de faire, qu'interdit de faire, c'est plus pernicieux et tout aussi efficace. Comment adapter, comment façonner, comment faire évoluer notre outil de travail, notre entreprise Valloirinoise, aux nouvelles données climatiques, économiques et touristiques si des forces contraires nous contraignent à un immobilisme total ?

Comment pérenniser une activité qui permettra à nos descendants de vivre dans leur pays, dans leur village, sur leur territoire si nous n'avons pas de liberté d'actions ? En étant opiniâtre, persévérant, et en ne baissant jamais les bras.

En prouvant que nos actions sont censées, réfléchies et responsables.

Qu'elles sont et seront notre moyen de vivre, de maintenir et d'augmenter notre démographie locale.

Qu'elles maintiendront nos pôles attractifs, maisons médicales, pharmacies, écoles, commerces locaux, hébergements hôteliers et maisons familiales etc...

Et en prenant en compte un concept nouveau et personnel, qui est celui « de la Décroissance de la Futilité » qu'il faudra accepter et faire accepter.

Ce sera écologique et ne nous fera pas « souffrir ».

Alors, plus que jamais, consacrons efforts, forces, énergie à faire vivre notre village, à croire en lui et à le développer harmonieusement.

Soyons attentifs à ne pas disperser nos capacités de productions en tout genre, soyons confiants dans nos capacités à rebondir, ne nous dispersons pas, et regardons tous dans la même direction.

Croisons les doigts pour que cette saison se déroule sous de bons auspices, et mutualisons forces et actions pour satisfaire et rendre heureux nos vacanciers, c'est notre but permanent, notre raison de vivre pour vivre.

Soyons fiers d'être Montagnards !!!

Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire

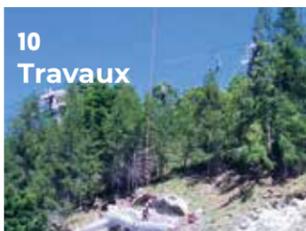
Sommaire

5
Brèves



8
La Poste
Pneus hiver

9
Compteurs Linky



12
Conseils municipaux

13
État civil

14
Le Crêt Rond et Les Mélèzes
font peau neuve

16
Les moments
marquants de
l'automne



20
La prime
énergie



23
Le compostage

24
Valloire
Réservations

26
Sem Valloire



Les associations

29
Valloire et l'Art
Contemporain

30
Judo Club

31
Apev

32
Ski Club Nordique

33
Valloire Tennis

34
Afp du Crêt Rond

35
Ski Club

36
Les Violettes d'Or

37
Val Patin

38
Festival Valloire baroque

39
SLA

Brèves

Sécurité routière

Voici un sujet dont le thème est récurrent. Les réclamations que me font les Valloirins à l'encontre de conducteurs du cru, qui prendraient une certaine liberté avec le code de la route national, écrivant leur propre code, qui n'est pas fatalement adapté à la sécurité, à la courtoisie, et au bon exemple pour les enfants !!!!

Une attirance pour les sens interdits, un plaisir à la vitesse excessive dans le village, une propension pour forcer le passage de la rue de l'école à l'heure des rentrées et sorties des élèves, une attirance particulière pour des places de stationnements totalement inadaptées et voilà le décor Far West est planté !!!

Plus sérieusement, il nous faut, sur ce sujet, être plus attentif à notre manière de circuler. Les enfants nous regardent, incitons-les à de belles manières. Je vous invite tous à vous responsabiliser pour que la circulation de tous, automobilistes, cyclistes et piétons, soit agréable et sécurisée dans notre village, sans avoir à recourir aux moyens légaux.

Le Maire

Mémoires

Chaque année le 24 août, les anciens combattants, le 93 RAM, les pompiers, les élus et les familles des disparus se retrouvent devant le monument érigé sur le chemin du Fort du Télégraphe en mémoire aux 4 suppliciés, brûlés vifs dans l'infirmerie du poste militaire le 24 août 1944.



Gratuité des forfaits

Suite à des procédures de contrôles des services judiciaires des douanes et de l'administration fiscale, les pratiques de gratuité des forfaits en vigueur dans tous les domaines skiables sont remises en cause sous l'angle de l'égalité de traitement des usagers devant le service public. La commune de Valloire va donc travailler en collaboration avec la SEM Valloire afin d'adopter une solution respectueuse de la législation et des droits de chacune des parties concernées, tout en s'efforçant de préserver deux valeurs, à savoir favoriser la culture montagnarde et le ski alpin chez les jeunes locaux, futurs acteurs économiques du territoire, et favoriser la collaboration entre les socio-professionnels de notre village-station.

Périscolaire et crèche pour la saison d'hiver

Le service de garderie périscolaire communale sera mis en place pour la saison d'hiver, soit du 17 décembre 2021 au 15 avril 2022, les lundis, mardi, jeudis et vendredis matin de 7h45 à 8h20.

La crèche des Aiglons ouvrira, quant à elle, du 13 décembre 2021 au 15 avril 2022, du dimanche au vendredi, de 8h à 17h30.

Secours bas de piste

Afin de garantir l'efficacité et la rapidité d'intervention, la mission d'assurer les secours de bas de pistes (transport entre le bas de piste et le centre médical) sera confiée à la SEM à partir de cet hiver. La victime sera ainsi entre les mains du secouriste jusqu'à la prise en charge du médecin, assurant ainsi un transfert d'information sans intermédiaire. La SEM conserve également bien évidemment sa mission de secours sur piste.

Immobilier de loisirs

Refonte de l'Espace Propriétaires Numérique

Chers propriétaires, L'Espace Propriétaires (<https://www.valloire.net/acces-propietaire/>), hébergé sur le site de Valloire Tourisme a été réorganisé et enrichi.

Vous pouvez désormais retrouver :

- des informations sur le classement et la labellisation ;
- une « boîte à outils », dans laquelle vous pouvez retrouver différentes informations pratiques sur votre activité locative ;
- un espace dédié à la rénovation touristique (via nos artisans locaux ou l'entreprise Face B) ;
- une présentation de la taxe de séjour.

N'hésitez pas à consulter les différentes informations qui sont régulièrement mises à jour et/ou à revenir vers nous pour toute question (hebergement@valloire.net).

N°33 - Automne 2021

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux

Ont contribué à ce numéro : Coralie Achin, François Bongrand, Florence et Manuel Clérice, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Corine Falcoz, Jean-Christophe François, Martine Grange, Emmanuelle Lacoste, Jean-Marie Martin, Alberte Retornaz, André Retornaz, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Marc Sonzogni, Ambre Thomasset,

Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture et dernière de couverture : Festival Highline à Valloire du 5 au 8 août 2021 - Xavier Aury / Valloire Tourisme

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

Centenaire

Le 13 juillet 2021, le gâteau n'était pas assez gros pour accueillir toutes les bougies. Elysée Rapin fêtait son 100^e anniversaire, entouré de sa famille.

Lui, enfant du pays, porte fièrement une casquette avec le nom de sa commune qu'il a quitté pour aller travailler à Paris, fonder sa famille mais sans jamais oublier de revenir dans la maison familiale à la Ruaz, en vacances avec ses enfants puis petits-enfants et enfin au moment de la retraite. Le voici maintenant installé près d'une de ses filles, dans le Beaujolais, mais il remonte dans sa montagne, profitant des moments privilégiés, pour rencontrer sa sœur Cécile Vincent.

Elysée est un centenaire en pleine forme, après avoir dû se battre contre le terrible Coronavirus.



Poème pour l'urbaniste indépendant

A ceux qui manient la truelle et le béton,
Fortement inspirés de belles créations
Sachez que votre permis est à l'instruction,
Tant que vous n'en avez pas la réception
Rien ne vous autorise une édification
Sauf à l'exposer à sa totale destruction.

Carnet de deuil

Monsieur Étienne-Adrien Michelland

Ancien conseiller municipal

Étienne-Adrien Michelland, est né le 10 février 1927, aux Verneys, 2^e d'une grande famille de 7 enfants.

En 1955, il épouse Adrienne Pommier et ils s'installent à Valloire dans la maison Pommier où ils auront leurs deux enfants. D'abord facteur, il crée sa boucherie en 1958 dans la maison Pommier. Avec le développement de la station, il achète un local au Royal Neige où il crée une nouvelle boucherie. Jusqu'en 1973, il travaille en saisons au Royal Neige et en intersaison dans la boucherie Maison Pommier. En 1973, il met sa boucherie en gérance et continue à travailler en fabricant des jambons à l'os.

En plus de son métier, Etienne avait deux passions : l'apiculture et le jardinage, et son jardin était remarquable. Il était également un membre assidu de la communauté paroissiale.

De 1983 à 1989, Etienne-Adrien Michelland était conseiller municipal et administrateur à la régie des remontées mécaniques.

Patrimoine

La commune de Valloire dispose d'un patrimoine exceptionnel, témoin de son histoire agro-pastorale, religieuse et militaire.

Depuis plusieurs années, la mairie et la Communauté de Communes Maurienne-Galibier engagent des travaux pour la mise en valeur du Fort du Télégraphe, bien apprécié par notre clientèle.

Il était important de faire un état des lieux sur nos chapelles, églises, oratoire mais aussi four à pain et four à plâtre pour établir un calendrier d'éventuels travaux. À la fin août, les élus de la commission vie locale et des membres de l'association Valloire Patrimoine et Culture ont fait le tour des différents hameaux accompagnés par la Fondation du Patrimoine, connue pour son sérieux dans l'expertise du patrimoine.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des associations de village qui ont accueilli avec enthousiasme les différents experts.

La fondation participe au financement de certains projets de restauration par le biais de souscriptions. La commune travaille actuellement à mettre en place un appel au mécénat populaire et d'entreprise, récompensé par une défiscalisation à hauteur de 66% des dons pour la restauration de chapelles mais aussi pour l'acquisition d'une statue de Livio Benedetti. Nous vous tiendrons informés du lancement de cette souscription.



Faites entendre vos idées

La commune a souscrit à l'option « Boîte à idées » sur l'application Illiwap. Cette fonctionnalité vous permet d'envoyer en toute simplicité (et anonymat si vous le souhaitez) vos idées au Maire et au conseil municipal, quel que soit le sujet.

A ce jour, déjà une soixante d'idées ou commentaires ont été déposés, alors n'attendez plus pour faire entendre vos idées !

Certaines sont très intéressantes, alimentent notre réflexion et verront le jour soit rapidement si possible, soit dans l'avenir.

Maisons fleuries

Comme chaque année, le jury des maisons fleuries a fait le tour de la commune.

Le jury communal était composé de Renée Garino, Liliane Feutrier, Alberte Retornaz, Guy Grange, Nathalie Nguyen-Khoa et Corine Falcoz.

Le jury a parcouru les hameaux, les rues, pour découvrir le fleurissement des particuliers, des hôtels, des commerçants.

La délibération pour l'attribution des prix n'a pas été facile. On remarque cette année de belles réalisations florales, des nouveaux balcons fleuris, des changements chez les habitués. Les différents critères sont l'harmonie des couleurs, l'entretien des fleurs mais aussi l'esthétique des jardinières. Une nouveauté à noter : nous ne donnons pas, comme nous le faisons d'habitude, le résultat dans ce numéro mais nous organiserons une cérémonie de remise de prix au printemps à laquelle la population sera conviée, pour un moment festif et d'échanges autour du fleurissement.



Les horaires du bureau de Poste changent

Message des services de La Poste aux administrés

« Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique ;
 - l'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.
- Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration. »

Les horaires du bureau de Poste changent

Face à la baisse de fréquentation du bureau de Poste de Valloire, la Poste modifie ses services. La proposition qui a été retenue est celle du Facteur-Guichetier : les clients pourront bénéficier d'un accueil en bureau le matin (opérations courrier, colis et Chronopost, activités bancaires de La Banque Postale, La Poste Mobile) et des services rendus par le facteur (distribution du courrier, services de proximité).

À partir du 6 décembre 2021, les nouveaux horaires seront les suivants :

- Le lundi de 9h30 à 12h
- Le mardi de 10h à 12h
- Le mercredi de 9h30 à 12h
- Le jeudi de 9h30 à 12h
- Le vendredi de 9h30 à 12h



Les compteurs Linky bientôt chez nous

À partir d'avril 2022, la SOREA commencera l'installation des compteurs Linky sur Valloire. L'opération devrait durer jusqu'en mars 2023.

Pourquoi des nouveaux compteurs ? Quels seront leurs avantages ? Nous nous posons tous des questions. Voici l'occasion d'y répondre.

- suivi de ma consommation énergétique,
- pilotage de mes appareils électro-ménagers pour profiter des heures creuses par exemple,
- localisation des pannes à distance.

Le compteur Linky est-il dangereux pour la santé ? Cause-t-il des incendies ?

Le compteur Linky émet un champ magnétique, comme tout objet électrique, qui est équivalent à celui de l'ancien compteur (et largement inférieur à celui d'un écran de télévision par exemple). Ni la technologie de comptage de Linky (semblable à celle des compteurs actuels) ni la communication CPL bas débit sur laquelle s'appuie la communication du compteur, ne créent de risque nouveau d'incendie.

Le compteur ne peut pas être la source de pannes ou de déclenchements intempestifs, ni perturber le fonctionnement des appareils de la maison.

Qu'est-ce qu'un compteur Linky et pourquoi faut-il changer les compteurs ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Dans le contexte globale de la transition énergétique (faire des économies d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables, réduire les émissions de CO2), le réseau de distribution d'électricité doit devenir encore plus efficient et pour cela, les compteurs nouvelle génération sont des éléments incontournables.

En tant que Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD), la SOREA a l'obligation légale de déployer les compteurs communicants.

Quels sont les avantages du compteur Linky pour l'utilisateur ?

Ces nouveaux compteurs plus efficaces apportent plusieurs services immédiats destinés à faciliter la vie des usagers :

- relevé automatique de ma consommation,
- possibilité d'adapter la puissance de mon compteur sans avoir besoin d'un rendez-vous,
- installation en moins de 24h l'électricité dans mon nouveau logement,

Le compteur Linky collecte-t-il mes données personnelles ?

Le compteur collecte certaines informations (consommation journalière du foyer en kWh, puissance maximale atteinte dans la journée, courbe de consommation horaire ou semi-horaire, des informations relatives au contrat et à son tarif, informations techniques relatives au réseau) qui sont récupérées une fois par jour par la SOREA (sauf la courbe de consommation semi-horaire) et sont stockées pendant 5 mois, ce qui permet au client d'avoir accès à 5 mois d'historique de consommations sur son espace personnel en ligne. Les données appartiennent au client et aucune donnée ne peut être transmise sans son accord explicite. Les données clients sont protégées par la CNIL et le règlement RGPD.

Comment cela va-t-il me coûter ? Quels seront les effets sur ma facture ?

La pose du compteur ne coûtera rien au client. Le projet est financièrement équilibré au niveau national : les gains engendrés par les nouveaux compteurs (diminution des pertes et des interventions) viendront couvrir les dépenses

engagées par les gestionnaires du réseau. À noter que la pose du compteur prend en moyenne 30 minutes.

La pose du compteur Linky est sans effet sur les contrats en vigueur. Le contrat de chaque client reste le même après la pose du compteur. La mise en place du compteur n'a aucun effet sur la facture dans la mesure où les mesures faites par ce compteur respectent scrupuleusement les mêmes normes que les compteurs déjà en place.

Retrouvez plus d'informations dans la rubrique « Linky » du site internet de la SOREA :

www.sorea-maurienne.fr



Pneus hiver ou chaînes obligatoires



Depuis le 1^{er} novembre, il est désormais obligatoire d'équiper son véhicule de pneus hiver ou détenir des chaînes dans son coffre en période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars) dans certaines communes des 48 départements français situés dans des massifs montagneux.

L'objectif de cette nouvelle réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées.

Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

De nouveaux panneaux de signalisation informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.

Les éventuels manquements à cette obligation ne seront pas sanctionnés la première année de la mise en place de ce dispositif, soit du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022.

Vous pouvez retrouver la carte des zones concernées ainsi que toutes les précisions sur cette nouvelle loi sur le site de la sécurité routière :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-en-voiture/equipement-de-la-voiture/nouveaux>

Le point sur les travaux

Les baisses de recettes municipales dues à la crise sanitaire que nous traversons nous ont obligé à réduire les projets de travaux prévus. Cependant, grâce à la bonne santé des finances communales, nous avons pu entreprendre quelques chantiers.

Sécurisation des talus du chemin des Moulins et du rocher Saint Pierre

Avec la réouverture, cet été, du centre équestre, il était impératif de sécuriser la falaise surplombant la piste et «l'asinerie».

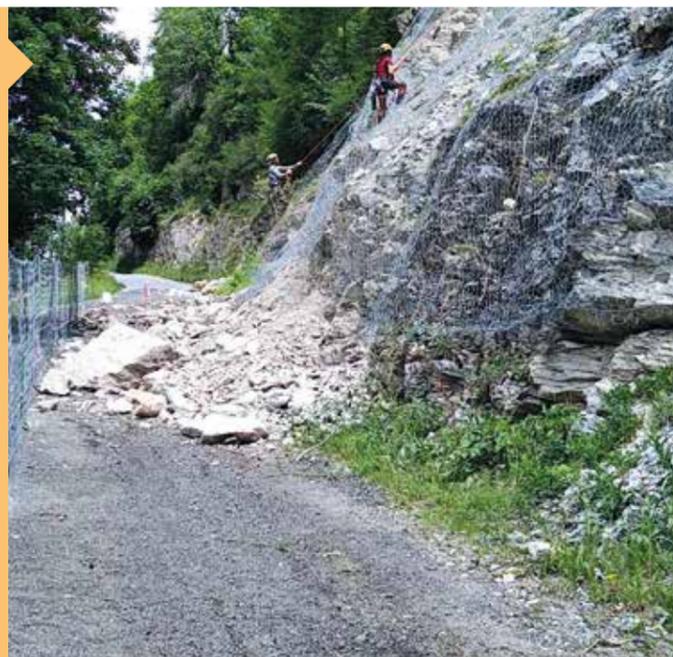
L'entreprise CITEM, spécialisée dans les travaux d'accès difficiles, a procédé à la purge et au nettoyage du talus, à l'emmaillotage de rochers et à la pose de nouveaux grillages de protection anti-érosion.

Travaux effectués en collaboration avec la SEM, participante à hauteur de 50% du coût des travaux.

Coût TTC : 70 000 €

La même entreprise a opéré avec des techniques similaires pour sécuriser le site d'escalade du rocher Saint Pierre notamment à l'aplomb immédiat de la grotte.

Coût des travaux TTC : 11 500 €



Desserte en eau potable du secteur du col du Télégraphe

L'extension du réseau d'alimentation en eau potable depuis le hameau du Col pour desservir le casernement et le restaurant du Col du Télégraphe a été validée et les travaux ont commencé à l'automne.

Le Ministère des Armées s'est engagé à participer financièrement à hauteur de la moitié des dépenses relatives à ce dossier, déduction faite des éventuelles subventions. La 1^{ère} phase des travaux, effectuée cet automne : extension du réseau depuis le hameau du Col jusqu'aux «Trois Croix» (un point d'eau y sera mis en place pour les randonneurs).

La 2^e phase au printemps 2022 : raccordement depuis les «Trois Croix» jusqu'au Télégraphe.

Coût de l'opération : 222 000 € HT, le Ministère des Armées prenant à sa charge la moitié du coût total.



Création d'un bassin de rétention prévention des crues

Le débordement du ruisseau des Charbonnières au printemps 2021 a provoqué de nombreux dégâts, notamment au niveau de la route départementale ainsi qu'au niveau du pump-track, emportant complètement le chemin d'accès piéton en amont.

Il a donc été décidé, avec le soutien technique du service RTM de l'ONF, de créer un bassin de rétention d'environ 50m³ au niveau du parking des Charbonnières, afin de prévenir les débordements. Il sera facilement accessible par un engin de curage.

Le ruisseau a également été nettoyé et curé de haut en bas et le chemin d'accès entièrement refait.

Coût TTC : 50 000 €

Berge de la Valloirette - La Rivine

Afin de conforter la berge de la Valloirette et protéger la piste à proximité au niveau de la Rivine, un enrochement de 60 mètres de long a été posé.

Coût TTC : 13 500 €



Voiries

Seule une partie des enrobés prévus cette année a pu être faite, notamment la route de l'Archaz sur environ 450m, au hameau des Granges et sur divers points dans Valloire et aux Verneys.

Coût TTC : 150 000 €

Chapelle de Bonnenuit

La toiture de la chapelle de Bonnenuit a été entièrement refaite, couverture en bois à l'identique de l'existant. Réalisée par les services techniques également.



Autres petits travaux

- Réfection de la passerelle de la Charmette
- Installation d'un débitmètre selon une méthode normée sur les sources des Freidières, permettant d'avoir des données précises et objectives sur la ressource en eau.

Réalisés également par les services techniques

- Extension du local de la reflexologue au camping
- Rénovation des appartements des gendarmes, de la toiture du bâtiment de la Poste
- Reprise des joints du mur le long du chemin de la digue
- Installation de cloisonnettes dans les toilettes des maternelles à l'école



Conseils municipaux extrait des principales délibérations

SÉANCE DU 24 JUIN 2021

Affaires générales

- Gardiennage de l'église de Valloire pour l'été 2021 - Convention commune de Valloire/fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM)
- Convention d'assistance à la réalisation et au suivi du document unique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie (CDG 73)
- Loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 - modalités d'exercice de la compétence organisation de la mobilité
- Création et composition de la commission communale du marché forain
- Feuille de route municipale
- Immobilier de loisirs : création et composition d'une commission municipale dédiée – création d'un Club des propriétaires

Affaires financières

- Budget principal : compte de gestion 2020
- Budget principal : compte administratif 2020
- Budget principal : affectation des résultats 2020
- Budget annexe des équipements touristiques : compte de gestion 2020
- Budget annexe des équipements touristiques : compte administratif 2020
- Budget annexe des équipements touristiques : affectation des résultats 2020
- Budget annexe eau-assainissement : compte de gestion 2020
- Budget annexe eau-assainissement : compte administratif 2020
- Budget annexe eau-assainissement : affectation des résultats 2020
- Budget annexe parc de stationnement : compte de gestion 2020
- Budget annexe parc de stationnement : compte administratif 2020
- Budget annexe parc de stationnement : affectation des résultats 2020
- Budget annexe microcentrales : compte de gestion 2020
- Budget annexe microcentrales : compte administratif 2020
- Budget annexe microcentrales : affectation des résultats 2020
- Délégation de service public remon- tées mécaniques, domaine skiable et

équipements touristiques : compte- ren- du annuel au concédant 2019-2020

- Baux Commune de Valloire – Télédif- fusion de France (TDF)
- Taxe de séjour

Affaires foncières

- Transaction foncière Commune de Valloire - Indivision Jullien - Consorts Jullien - SCI La Grotte

Commande publique

- Marché public de déneigement pro- gramme 2021-2025 - autorisation de si- gnature du marché

SÉANCE DU 27 JUILLET 2021

Affaires générales

- Programme de coupes de bois pour l'année 2022
- Labellisation « Flocon Vert » – Modi- fication du calendrier et validation de l'engagement d'une démarche partici- pative

Affaires financières

- Budget principal : décision modifica- tive budgétaire N°4
- Budget eau-assainissement : décision modificative budgétaire N°3
- Marché public de services relatif au transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières – Protocole transactionnel afférent
- Opération de sécurisation du talus de la piste des Moulins contre les chutes de pierres - Convention de répartition financière entre la Commune de Val- loire et la SEM Valloire

Commande publique :

- Marché public de services relatif au transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières – lot n°2 : avenant n°1
- Illuminations de Noël programme 2021-2024 - Marché de conception, lo- cation et fourniture de motifs lumineux
- Attribution et autorisation de signature de marché

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2021

Affaires générales

- Site de compostage aux Trois Evêchés : convention afférente
- Projet de contrat Etat-Office National des Forêts : adoption d'un vœu

Affaires financières

- Subvention exceptionnelle à l'associa- tion Valloire Patrimoine Culture

Affaires foncières

- Plan local d'urbanisme : prescription de la modification simplifiée n°1
- Echange foncier sans soulte Commune de Valloire - Commune de Valmeinier

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Affaires générales

- Approbation des tarifs de la structure multi-accueil des Aiglons 2021/2022
- Service périscolaire communal pour la saison d'hiver 2021-2022
- Adoption du rapport sur le prix et la qua- lité du service public d'eau potable 2020
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainisse- ment collectif 2020
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainisse- ment non collectif 2020
- Convention de mise à disposition de biens Commune de Valloire/ EPFL de la Savoie

Affaires financières

- Budget principal - Décision modifica- tive budgétaire N° 5
- Budget eau et assainissement - Déci- sion modificative budgétaire N° 4
- Subvention exceptionnelle à l'associa- tion de Poingt Ravier

Commande publique

- Sécurisation de la desserte en eau potable sur le secteur du Col du télé- graphe : engagement des travaux, va- lidation du plan de financement et de- mandes de subventions

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

Affaires générales

- Problématique de la gratuité des for- faits de ski

état civil



Lily Rapin



Nora Delbart



Tao Perret



Nina Grange



Maé Bailly



Luca Ferdinand



Naïs Bonnet

naissances mariages décès

Mariana Garcia Mondragon née le 10/07/2021 de Mégane Rosa et de Victor Garcia Mondragon

Lily Rapin née le 27/07/2021 de Sandrine Perat et de Guillaume Rapin

Nora Delbart née le 17/08/2021 de Cécilia Laurent et de Raphaël Delbart

Tao Perret né le 20/08/2021 de Blandine Tarit et de Cyrille Perret

Nina Grange née le 23/09/2021 de Laura Lavoué et de François-Cyrille Grange

Maé Bailly née le 01/10/2021 de Clothilde Rapin et de Steven Bailly

Luca Ferdinand né le 02/10/2021 de Alexia Pizzato et de Nicolas Ferdinand

Naïs Bonnet née le 25/10/2021 de Magali Mante et de Philippe Bonnet

Mathéo Bonnavion Jacquain né le 26/11/2021 de Cindy Jacquain et de Benjamin Bonnavion

10 juillet 2021

Hugo Reymond & Fanny Bouchet

30 juillet 2021

Florian Huché-Deniset & Laurie Protain

18 août 2021

Ludovic Faes & Stéphanie Pierotin

21 août 2021

Romain Dumarcher & Ghislaine Verney

Le 14 juin 2021

Étienne Michelland, à l'âge de 94 ans

Le 16 juillet 2021

Suzanne Laurent, née Grange, à l'âge de 87 ans

Le 2 octobre 2021

Gilbert Robert Didier, à l'âge de 66 ans

Le 11 octobre 2021

Élisée Cornu, à l'âge de 90 ans

Le 20 octobre 2021

Josette Viallet née Rapin, à l'âge de 86 ans

Le 25 octobre 2021

Manuela Michelland, née Soriano Roble, à l'âge de 84 ans

Le 29 octobre 2021

Alain Savoye, à l'âge de 56 ans

Le 2 novembre 2021

Pierre Michelland, à l'âge de 89 ans



Le Crêt Rond et les Mélèzes font peau neuve

Si le nombre des hôtels à Valloire n'est plus celui des années 70 (jusqu'à 21 hôtels à l'époque !) Valloire compte actuellement, en plus de ses villages vacances, villages clubs et résidences de tourisme, neuf hôtels trois et deux étoiles.

La municipalité, comme les municipalités précédentes, tient à conserver ce capital hôtelier assurant à la station des lits dits « chauds » et non pas « tièdes » ou pire « froids ». Ces neuf structures hôtelières sont pour la plupart propriétés de familles Valloiriches qui n'ont pas manqué, d'année en année, de moderniser leurs maisons tout en leur conservant leur authenticité pour offrir à leur clientèle toujours plus de confort, assorti d'un accueil chaleureux. Parmi ces structures quatre hôtels 3 étoiles, le Grand Hôtel, le Christiania, Les Mèlèzes et dernièrement le Crêt Rond qui a décroché sa troisième étoile le 7 octobre 2021. Un parc hôtelier de qualité et des hôteliers qui veulent croire en un avenir plus serein.

Voici qui est rassurant et confortant, et qui va dans le souhait du Conseil Municipal. En effet l'amélioration du confort, de l'aspect est un atout important pour attirer nos vacanciers, la montée en gamme est un bienfait pour Valloire.

Ce sont des efforts, mais la réussite est au bout. Bravo et félicitations à tous nos hôteliers et propriétaires de maisons familiales.



Le Crêt Rond

L'hôtel « le Crêt Rond », situé, plein sud, à l'entrée des Verneys à Valloire, en impose par sa taille, ses façades fraîchement rénovées et ses balcons filants si bien fleuris en été.

Christine Martin y réserve, avec le sourire, un accueil chaleureux et aime à expliquer avec force détails l'histoire de cette belle maison riche d'un passé qui remonte à 1739 alors qu'elle n'était qu'une maison familiale à vocation agricole. Elle relate qu'au cours des siècles, au bon vouloir et à l'envie de ses propriétaires, elle n'a cessé d'être transformée jusqu'en 1935, où tout en conservant sa configuration initiale elle était devenue une étape incontournable pour les gens de passage. Au cours des quatre-vingt-sept années suivantes, toujours tenue par la même famille, elle n'a cessé de s'agrandir et s'embellir. Christine, qui est à sa tête depuis le 20 décembre 1992 (bientôt 30 ans) poursuit à son tour inlassablement et avec bonheur l'œuvre de ses prédécesseurs.

Après la restructuration et l'embellissement de la salle de restaurant et du salon, elle a entrepris, aidée en cela par son fils Ludovic, architecte de métier, des agencements d'importance effectués dans chacune des dix-sept chambres de l'hôtel. Ce dernier a choisi un style montagne contemporain.



Ambiance douce et feutrée alliant les bois brossés aux gris délicats. Standing et confort assurés dans l'authenticité et surtout l'espace : tout ce dont les clients peuvent rêver en venant se ressourcer à la montagne. Beaucoup de courage, d'obstination et d'envie dans leur démarche pour donner un nid douillet aux clients hiver comme été.

Tout a été repensé en tenant compte des normes à respecter et des observations de la clientèle afin d'optimiser au mieux le séjour de celle-ci. Qualité, simplicité, générosité, amitié, des maîtres-mots pour Christine qui veut que le client se souvienne de son séjour et revienne.

C'est ainsi qu'après la visite pour un nouveau classement après 5 ans de travaux, l'hôtel s'est vu attribuer une troisième étoile le 7 octobre 2021. Beaucoup de fierté à l'obtention de cette reconnaissance du travail accompli mais aussi beaucoup d'émotion dans la voix de Christine quand elle évoque ses grands-parents avec qui tout a commencé, sa maman Suzanne et André son papa parti trop tôt, la volonté tenace de sa mère qui, seule, a poursuivi ce qui était commencé pour faire fructifier cette affaire, pour valoriser ce patrimoine, les yeux toujours tournés vers l'avenir. Une histoire familiale sans fin mais surtout une affaire de cœur.

Les Mèlèzes

L'hôtel-Chalet Les Mèlèzes est un petit hôtel familial, indépendant à la montagne, de type chalet de par son architecture extérieure. Il est idéalement situé sur la route des Grandes Alpes, en Savoie, entre le col du Télégraphe et le col du Galibier au centre de Valloire au pied de la télécabine de la Sétaz.

Avec ses nouveaux propriétaires, il a été entièrement rénové à l'automne 2017, il dispose maintenant de 15 chambres cosy et chaleureuses avec salles de bains privées et tout le confort moderne dont 6 grandes chambres pour recevoir familles et amis spacieusement. Au rez-de-chaussée, le bar, le salon, le restaurant, la réception ont été relookés et repensés, deux cheminées à énergie renouvelable ont été installées, elles apportent chaleur et douceur à ces espaces de vie et de convivialité. Un espace bien-être intérieur/extérieur a aussi été créé avec sauna, hammam et spa pour offrir des moments de relaxation et de détente.



Les moments marquants de l'automne

Les vacances de la Toussaint

Pour la première fois cette année, l'Office de tourisme avait concocté un beau programme d'animations pour chaque jour des vacances de la Toussaint.

Avec, entre autres, des jeux famille sur la place de la Mairie, des ateliers de fabrication de citrouilles pour Halloween, des visites patrimoniales et des spectacles pour enfants, ce programme a ravi les propriétaires et vacanciers présents.



Le pot des bénévoles

Le samedi 2 octobre, la Mairie organisait le pot des bénévoles à la salle Gabriel Julliard.

Une cinquantaine de bénévoles étaient présents pour partager ce moment de convivialité.

L'occasion pour Monsieur Le Maire de les remercier chaleureusement pour leur engagement si précieux pour la commune.



Le vide grenier

Dimanche 17 octobre, l'Association des Parents des Elèves de Valloire a organisé un vide grenier sous la patinoire de Valloire.

Avec une belle participation des habitants, une production d'excellentes pâtisseries, une bonne ambiance, voici un cocktail d'ingrédients simples mais au caractère authentique qui permet de meubler un dimanche d'automne d'une façon sympathique.

Merci aux membres de l'APEV d'avoir produit l'énergie qu'il fallait pour que cela soit organisé et à tous les participants qui ont fait vivre l'initiative.



La victoire de Ludovic Pommeret à la Diagonale des Fous, « À deux on était plus forts »

Le 22 octobre, Ludovic Pommeret et Daniel Jung ont remporté la Diagonale des Fous ex-aequo après 23 heures et 2 minutes de course. Les deux coureurs sont arrivés au stade de la Redoute à Saint-Denis bras dessus bras dessous, une belle image pour cette fin de course. Sur toute la fin du parcours, ils se sont attendus. «On s'est entraînés, c'est aussi le jeu. A deux on était plus forts», a déclaré le coureur français.



Le repas des aînés

Le 21 novembre, plus de 70 seniors se sont réunis autour du traditionnel repas offert par la Mairie de Valloire. Des retrouvailles sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, après une année 2020 où tous ces chaleureux événements avaient du être annulés.

En entrée, les convives ont pu apprécier le saumon fumé préparé par Monsieur le Maire. Le reste du menu était préparé par le traiteur Retornaz : poulet en sauce aux cèpes, écrasée de pommes de terre, haricots verts et un délicieux tiramisu en dessert.

Une équipe de 13 volontaires et conseillers municipaux ont garanti un service de qualité pour que nos aînés profitent pleinement de ce bon moment.

Un instant plaisant pour les seniors accueillis chaleureusement par Monsieur le Maire.

Une dizaine de seniors qui ne pouvaient pas se déplacer ont reçu le même repas livré chez eux.

Le vol en montagne

« Voler en montagne, c'est randonner en trois dimensions dans un espace de liberté au milieu de paysages grandioses. »
Daniel Agnoux

Le vol en montagne fait rêver mais il ne faut pas s'y tromper, c'est avant tout une discipline de haut niveau qui s'adresse aux pilotes confirmés et passionnés !

Un mot sur le matériel : les avions sont équipés de skis ou patins fixes ou rétractables, les semelles sont en téflon. Ils sont lourds, le profil est assez rustique et augmente fortement la traînée. Les problèmes se présentent tant à l'atterrissage qu'au décollage.

Une difficulté rencontrée par le pilote est d'apprécier la qualité de la neige avant que l'appareil vienne en contact avec celle-ci.

Si certains états de surface sont faciles à reconnaître (surfaces tôlees, glacées...), la granulométrie de quelques types de neige est beaucoup plus difficile à évaluer. La variabilité du coefficient de frottement en fonction du type et de la taille des cristaux conditionne le décollage.

Une neige farineuse d'aspect mat (grains très fins) sera responsable d'un décollage long, alors que les grains grossiers d'une croûte portante se comportent en roulement à billes sous les patins, favorisant un envol rapide. De même, une observation visuelle plus critique sur l'environnement de l'altisurface ou du glacier, l'aspect de la neige, l'orientation de corniches, le type d'avalanche naturelle, etc... va aider pour la prise de décision.

Le choix de la zone d'atterrissage dans un environnement inconnu, hostile, est d'une difficulté majeure. Ce choix va conditionner l'atterrissage et le décollage. Il y aura toujours un atterrissage ! Mais le décollage ?



Sur glacier, une reconnaissance approfondie de celui-ci est impérative avant toute tentative d'approche, il faut parfois trois ou quatre passages ou plus : repérer l'emplacement des crevasses, les dégagements possibles, juger la qualité de la neige, son épaisseur, repérer les zones d'ombre, mémoriser



les pièges du relief, les rochers, évaluer la pente, les obstacles dans la trouée d'envol, prendre une référence altimétrique...

Après l'atterrissage réussi, il est nécessaire de descendre de l'avion et vérifier l'état de la neige avant toute tentative de décollage (pas d'impasse !) et éventuellement damer.

La « glisse » varie avec la température ambiante, la température de la surface de la neige, la structure de la neige, la teneur en eau, la pression de contact... (même raisonnement que pour le matériel de ski alpin).

Quant aux différentes qualités de neige de surface, le pilote est le seul observateur et juge. Je vous en donne quelques échantillons :

Neige récente, froide, non ventée (cristaux par imbrication des dendrites,



Neige fondante (neige « gros sel ») de qualité mouillée à pourrie, enfoncement fonction de l'humidité. Attention, cette neige charge les skis et risque d'hydroplanage.

Neige poudreuse (cristaux dissociés), on l'appelle aussi neige pailletée. C'est une neige sèche, légère, froide, sans cohésion, très glissante, enfoncement minime et cette neige vole, c'est magnifique ! Mais ça peut givrer le carburateur !

Neige froide et tassée que l'on trouve sur altiports ou altisurfaces. Cette neige est sèche (c'est celle qui crisse sous les pas !), elle glisse assez mal, elle facilite le roulage (glissade) et la trajectoire de décollage.

Et enfin, toutes les neiges croûtées portantes ou non ventées, à éviter, risque de dérapage ou glissade incontrôlable, risque d'enfoncement et de casse de l'avion.

Un avion, une passion, sous un ciel bleu... Une sortie sur glacier fait partie de ces moments de plaisirs intenses et indescriptibles de la vie.

André Retornaz, pilote de glaciers

Photos : Glaciers du St Sorlin et de La Barbarate



Connaissez-vous la prime énergie ?

La prime énergie, ou prime « certificats d'économies d'énergie » (prime CEE), est une subvention financière versée aux ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'économies d'énergie. Isolation thermique, système de chauffage, de ventilation... La prime énergie vous aide sur de nombreux type de travaux, tant qu'ils vous apportent un gain d'énergie.

Comment fonctionne-t-elle ?

La prime énergie est une aide versée par un fournisseur de gaz, d'électricité ou de carburant. Cela lui permet de générer un certain nombre de certificats d'économies d'énergie.

Les fournisseurs de gaz et d'électricité comme Engie, EDF, Total ou Direct Énergie, les vendeurs de fioul, de carburant ou d'équipements destinés à la production de chaud ou froid (Leroy Merlin, Carrefour, Auchan, etc.), ont l'obligation de participer à la lutte contre le réchauffement climatique. C'est le principe du « pollueur-payeur ». À ce titre, ils sont nommés « les obligés ».

Leur obligation ? Ils doivent produire un certain nombre de certificats d'économies d'énergie sur une période donnée. Ce volume varie en fonction des parts de marché et des moyens financiers de l'entreprise. Pour atteindre ce volume, l'obligé a trois options :

- Améliorer ses outils et systèmes de productions afin de consommer moins d'énergie
- Acheter des certificats d'économies d'énergie.
- Inciter des particuliers à réduire leur consommation énergétique. Cette incitation se fait en général par le biais d'une prime dite « prime énergie ». Cette prime énergie peut être versée sous plusieurs formes comme un chèque à encaisser, un bon d'achat ou encore une carte de carburant prépayée. En échange de la prime versée, l'obligé reçoit un certain nombre de certificats d'économies d'énergie.

Un obligé qui échoue à financer suffisamment de projets sur la période risque des sanctions financières.

La prime énergie peut être cumulée avec d'autres dispositifs comme l'éco-prêt à taux zéro, le crédit

d'impôt à la transition énergétique ou certaines aides locales. Elle n'est cependant pas cumulable avec les aides de l'Anah et de l'ADEME, ou toute autre aide relevant du dispositif des CEE.

Petit historique des CEE

Le concept de certificat d'économies d'énergie, souvent raccourci par CEE, est introduit par le protocole international de Kyoto en 1997. Il a été mis en œuvre en France par la loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) le 13 juillet 2005.

Depuis, le dispositif est renouvelé par périodes triennales avec, un objectif d'économies d'énergie à atteindre exprimé en térawatt-heure cumac (TWh cumac). Cette unité de compte, contraction de « cumulé » et « actualisé », mesure à la fois les économies d'énergie réalisées pendant la période mais aussi d'actualiser les économies futures sur une année.

Travaux éligibles et les démarches

Quatre catégories de chantiers vous permettent de demander une prime énergie :

- les travaux d'isolation (combles, murs, plancher, double ou triple vitrage isolant...);
- les travaux de chauffage (chaudière à condensation ou basse température, radiateur à chaleur douce, chauffage au bois, chaudière biomasse...);
- les énergies renouvelables (pompe à chaleur géothermique, chauffe-eau solaire, système solaire combiné...);
- les appareils et équipements de programmation (robinets thermostatiques, régulation par sonde de température extérieure...)

Chaque type précis de chantier fait l'objet d'une fiche standardisée incluant un montant de référence pour la prime. Ces fiches ont subi une mise à jour au 1er janvier 2015 afin de subventionner plus généreusement les travaux d'isolation, au détriment des autres catégories.



Comment obtenir votre prime énergie ?

Depuis le 1er juillet 2015, l'entreprise qui réalise vos travaux doit détenir le label « reconnu garant de l'environnement » (RGE) pour que son client soit éligible à une prime énergie. La liste des entreprises RGE est consultable sur le site www.renovation-info-service.gouv.fr.

Selon l'acteur qui vous délivre votre prime énergie, les étapes d'obtention peuvent être différentes.

Un élément essentiel : La demande de la prime énergie doit être effectuée avant tout engagement auprès d'un artisan. Une fois votre inscription terminée, vous pouvez trouver un professionnel certifié RGE près de chez vous, signer vos devis et passer aux travaux !

Il ne vous restera qu'à compléter votre dossier de prime en fournissant les pièces demandées. En règle générale, vous avez besoin de :

- votre devis signé ;
- votre facture contenant toutes les informations nécessaires ;
- une attestation sur l'honneur.

Le montant de la prime énergie

Le montant de la prime énergie dépend de plusieurs éléments :

- le type de travaux réalisés ;
- la localisation géographique de votre logement ;
- votre niveau de ressources ;
- l'énergie de chauffage utilisée.



Témoignage

Jean-Christophe François,
gérant de La Joie de Vivre à Valloire

« J'avais été démarché plusieurs fois par téléphone sans y croire. Puis cet automne, j'ai décidé d'essayer. L'entreprise qui m'a démarché m'a proposé des pommeaux de douche et des mousseurs de robinet écologiques, qui permettent de réduire la consommation d'eau.

J'ai donc passé commande par téléphone et j'ai reçu un devis et un contrat par mail.

Une fois validé, j'ai reçu, par courrier, le matériel et une facture à 0€. Dans mon cas, c'est Total Énergie qui a réglé la facture.

Je me suis chargé de l'installation et j'ai ensuite envoyé une attestation sur l'honneur comme quoi j'avais bien installé le matériel.

Cette opération m'a permis de changer gratuitement une trentaine de pommeaux de douche et une quarantaine de mousseurs. Je vais pouvoir mesurer les économies d'eau réalisées sur cette saison d'hiver. »



La Chèvre des Savoie




STANDARD

- Gabarit : moyen à grand
- Aspect général : rustique
- Ossature : forte
- Hauteur au garrot : Femelle de 65 à 85 cm et Mâle de 70 à 95 cm
- Poids : Femelle de 55 à 75 kg et Mâle de 70 à 90 kg
- Poil : court et fin
- Oreilles : Mi-longues, fines et pointues, légèrement dressées
- Cornage : droit vers l'arrière, pointes vers l'extérieur



La reconnaissance d'une nouvelle race, la chèvre des Savoie

Le 14 octobre, Monsieur le Maire Jean-Pierre Rougeaux et son adjointe Corine Falcoz, ont participé à un évènement marquant à Valloire : La reconnaissance d'une nouvelle race, la chèvre des Savoie.

Les 2 coprésidents de l'association de sauvegarde de la race des chèvres de Savoie, Messieurs Vivet et Beudet, ont expliqué à l'assemblée présente la longue et difficile démarche pour obtenir la reconnaissance d'une nouvelle race. La chèvre des Savoie est particu-

lièrement rustique, très bien adaptée au milieu montagnard. Celle-ci, dans les années 2000, ne connaissait que 300 individus environ. Le travail de l'association et des éleveurs passionnés, a permis de faire monter l'effectif à environ 1000 animaux. La promotion de cette nouvelle race va se poursuivre notamment en étant présente au salon de l'agriculture à Paris.

La ferme des Étroits à Bonnenuit a eu l'honneur d'être choisie pour organiser une fête autour de cet événement

en présence des nombreux éleveurs, des membres de l'association ainsi que des élus. Comme l'a fait remarquer Monsieur le conseiller départemental, Christian Grange, « préserver nos races locales, c'est défendre notre identité et notre culture. Ce n'est pas du repli sur soi même, c'est préparer l'avenir.»

Christophe Travignet et Steeve Lou-raichi, propriétaires de la ferme des Étroits, œuvrent pour la sauvegarde de cette race.

Le compostage

Épluchures, restes de repas végétaux, fleurs fanées, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs... C'est fou tout ce que l'on peut mettre dans un composteur !

Le compostage est un processus naturel qui permet la décomposition de nos déchets organiques par des micro-organismes, des champignons et invertébrés. Tous ces biodéchets se transformeront en un engrais naturel et performant qui enrichira vos plantations et votre potager.

En adoptant cette pratique, vous réduirez d'un bon tiers le poids de votre poubelle. Bonus : sans les déchets fermentescibles, elle sentira nettement moins mauvais.

De plus, vous réduisez considérablement l'énergie utilisée pour le traitement de ces déchets : si ces déchets organiques se retrouvent dans votre poubelle, d'une part ils seront transportés en camion jusqu'à l'incinérateur. D'autre part, de par leur nature plus humide, ils nécessiteront beaucoup plus d'énergie et de temps dans l'incinérateur pour brûler. Quand on y pense, transporter des épluchures de légumes sur des dizaines ou des centaines de kilomètres pour ensuite les brûler à pleine puissance n'a vraiment aucun sens.

C'est pourquoi le SIRTOMM avec le soutien de Compost'Action, ainsi que la Mairie de Valloire se mobilisent pour développer le compostage et vous accompagner dans un projet de compostage collectif. Plus d'une dizaine de sites de type ont déjà vu le jour en Maurienne. Sous l'impulsion d'habitants volontaires, des composteurs sont installés en pied d'immeubles, et entretenus collectivement par les utilisateurs.

C'est le cas à Valloire, au pied de l'immeuble des 3 Évêchés. Les nouveaux composteurs ont été installés et inaugurés le 8 octobre.

Si vous aussi, vous voulez développer un projet de compostage collectif dans votre quartier, n'hésitez

pas à prendre contact avec l'accueil de la Mairie, ou directement avec Compost'Action par mail info@compostaction.org ou par téléphone 06.95.30.00.12 www.compostaction.org

Quant à ceux qui se sont déjà lancés, vous retrouverez une brochure très complète à télécharger sur « Comment réussir votre compost ? » sur le site du SIRTOMM dans la rubrique « Je composte ».

Je composte dans mon jardin

Je réserve un récipient pour recueillir les biodéchets dans ma cuisine. Puis dans mon jardin je crée une zone de compostage en tas ou en bac. Je viens mélanger mes déchets alimentaires avec mes déchets de jardin pour créer du compost.

Depuis plusieurs années, le SIRTOMM propose la mise à disposition de composteur individuel (sous certaines conditions) et vous forme à son utilisation.

Je composte aussi en appartement

Je peux avec mes voisins monter un projet de compostage collectif. Comment ça marche ? Former un groupe de volontaires motivés, le SIRTOMM installe, après validation du projet, des composteurs au pied de votre immeuble et les habitants gèrent le site. Pour en savoir plus, contactez-nous.

Je peux aussi utiliser un lombricomposteur pour composter à l'intérieur. Le SIRTOMM met à disposition sous forme de prêt un lombricomposteur pendant 1 mois pour tenter l'expérience avant d'investir.

Je paille et broie les feuilles mortes de mon jardin

Pour éviter d'amener tous mes déchets verts à la déchèterie, j'utilise mon herbe en paillage ou en apport dans mon compost (en petite quantité). Je broie mes branchages à l'aide d'une tondeuse (petits diamètre) ou d'un broyeur.

Source : Sirtomm de Maurienne



Valloire Réservations



Le bilan de l'été 2021

Notre niveau d'activité a été bon cet été malgré l'arrêt définitif de l'événement Punta Bagna qui nous permettait de réaliser de nombreux séjours fin juin.

Le mois de juillet a été en légère baisse en comparaison à l'été 2020 mais le mois d'août a été bien meilleur avec un bon remplissage qui s'est maintenu même sur la deuxième quinzaine.

Le salon du 4x4 a pu être maintenu fin août et a soutenu le remplissage de fin de saison.

L'été 2021 se termine donc en progression par rapport à 2020, même s'il reste inférieur à 2019 [où nous avons bénéficié à la fois de la Punta Bagna, du salon du 4x4 et du tour de France].

Les perspectives de l'hiver 21/22

Le début d'hiver est compliqué avec Noël et le Jour de l'an le samedi.

Nous avons dû mettre en place des séjours décalés [arrivées/départs le dimanche] jusqu'à début janvier afin de limiter l'effet négatif du calendrier.

C'est la semaine de Noël qui pâtit le plus de ce décalage, le jour de l'an se maintient bien.

Le mois de janvier voit une belle progression globale.

Le mois de février est également bon, notamment les deux premières semaines [zone B]. La dernière semaine [Zone C seule] est bien soutenue par les vacances scolaires Belges et Hollandaises.

Même s'il est encore très tôt pour se projeter sur la fin de saison, les mois de mars et d'avril sont à ce jour stables à un bon niveau.

Nous sommes donc pour l'instant dans la perspective d'une bonne saison d'hiver avec un remplissage d'un niveau équivalent [date à date] à celui de l'hiver 2019/20 qui s'annonçait pour nous comme un hiver record [avant son interruption à la mi-mars]. Cela confirme ce que nous ressentions sur la forte volonté de nos clients à revenir au ski à Valloire le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous avons fait un choix stratégique « fort » l'hiver dernier en remboursant rapidement nos clients lors des annulations alors que les principaux opérateurs nationaux se sont contentés de faire des avoirs pour garantir leur trésorerie.

Ce choix porte ses fruits aujourd'hui puisque rassurés par notre comportement, nos clients n'hésitent pas à se réengager pour cet hiver.

Les tendances de la commercialisation

Internet demeure le principal moyen de réservation de séjours et le succès des sites de particulier à particulier de se dément pas.

Pour un loueur particulier, commercialiser efficacement son logement

nécessite donc plus que jamais d'être présent sur ces nouveaux canaux de distribution mais c'est une démarche complexe et fastidieuse.

Nous offrons depuis plusieurs années à nos adhérents cette possibilité sans avoir à subir ni les difficultés techniques, ni la gestion quotidienne lourde.

En partenariat avec Arkiane, notre éditeur de logiciel, nous avons mis en place une collaboration avec un channel manager professionnel gérant des échanges d'informations en temps réel avec les leaders de la location de particulier à particulier : Leboncoin, Airbnb, Booking, Abritel mais également les tour opérateurs leaders français et internationaux : Sundio, Travelski, Locasun, La France du Nord au Sud, Snowtrex...

Cela représente 20 passerelles dont nous assurons la maintenance en temps réel et chaque propriétaire a donc la possibilité [s'il le souhaite] de voir son meublé commercialisé sur ces sites mondiaux avec une gestion réalisée par l'intermédiaire de Valloire Réservations.



La situation de Valloire Réservations

Suite à la fermeture des remontées mécaniques l'hiver dernier, un certain nombre de décisions structurantes ont été prises par le conseil d'administration de l'association et le comité de direction de la SAS et nous nous sommes attachés à les mettre en œuvre pour garantir la pérennité de Valloire Réservations.

Concernant l'indemnisation de la SAS liée à la situation Covid, le montant du fonds de solidarité est resté à un niveau très bas, pour Valloire Réservations comme pour toutes les agences de voyages. Nous avons cependant pu bénéficier d'une bonne indemnisation du chômage partiel [jusqu'à fin juin] ainsi que de l'aide au paiement des cotisations sociales [jusqu'à fin août].

Notre capacité à dynamiser l'offre de Valloire en créant des packages personnalisés pour nos clients [contrairement à nombre de ces plateformes] nous permet de fidéliser à Valloire Réservations les nouveaux clients issus de ces plateformes et donc de limiter les commissions supplémentaires pour nos adhérents.

Nous avons résumé cette dynamique vertueuse dans ce schéma :

L'effort considérable de chômage partiel a été poursuivi par l'équipe jusqu'à fin juin et depuis le début de l'été, nous sommes revenus à un temps de travail normal et à des horaires d'ouverture classiques. Un PGE [prêt garanti par l'état] a par ailleurs été mis en place et débloqué en juin.

Notre situation financière est donc sous contrôle mais reste cependant fragile.

Il ne faut pas oublier que la crise sanitaire n'est pas terminée ou qu'un nouvel aléa [année sans neige ou autre] pourrait rapidement nous mettre à mal tant que nos réserves financières ne sont pas reconstituées.

L'absence de certitude sur l'obligation ou non du pass sanitaire pour emprunter les remontées mécaniques [l'accès à des logements privés n'étant apparemment pas concerné] laisse également peser un risque potentiel sur les réservations de cet hiver.

La tendance des réservations de cet hiver est bonne et la situation s'améliore, cependant les incertitudes restent fortes et nous poursuivons avec assiduité notre travail au service de Valloire en espérant que nous pourrions tous vivre un hiver simplement normal !

UN SEUL PLANNING POUR TOUS VOS CANAUX DE RESERVATION



Sem Valloire

Nous allons très prochainement retrouver nos clients, après plus de 18 mois d'attente...

La Sem Valloire poursuit, aux côtés de Valloire Tourisme et Valloire Réservations, la stratégie d'extension des saisons en ciblant :

- la clientèle attachée à Valloire et pressée de chausser ses skis dès les premières neiges ;
- les classes de neige ;
- les entraînements des clubs et FIS.

Nous avons essayé de travailler de manière agile avec les hébergeurs et les clubs, afin de proposer une offre dimensionnée en fonction de la fréquentation du début de saison :

- week-ends de pré-ouverture les 4 et 5 décembre (télécabine de la Sétaz, TSF Thimel, TSD Cornafond avec les pistes associées) et les 11 et 12 décembre (télécabine de la Sétaz, TSF Thimel, TSD Cornafond + TSD Verneys avec les pistes associées) ;
- une ouverture les 13, 14, 15, 16 et 17 décembre pour accompagner les classes de neige, les entraînements clubs et une FIS (télécabine de la Sétaz, TSF Thimel, tapis ainsi que le TSF Moulin de 9h à 9h30 et de 14h à 14h30).

Il semblerait qu'une belle saison nous attende : les réservations vont bon train, le froid est au rendez-vous et la production de neige de culture vient de débuter. Pendant cette parenthèse, la SEM Valloire a poursuivi la préparation du futur.

L'équipe de direction



Augmentation de débit du TSD Verneys

©A. Pernet



Déploiement d'une nouvelle signalétique



Début de production sur le font de neige de la Brive Vendredi 5 novembre 2021



Réalisation d'une extension à l'usine à neige



Élargissement de la piste des Selles



Fin des travaux du poste de secours du Crey du Quart

Le maintien de la dynamique

273 100, c'est le chiffre estival à retenir. Il correspond aux nombres de nuitées touristiques recensées sur Valloire pour les trois mois de la belle saison 2021 (base des lits commercialisés et de particuliers à particuliers). Cette progression de + 16 300 nuitées [vs été 2020] est suffisamment intéressante pour être soulignée.



Sans aucun doute, cette croissance estivale est le fruit d'un bouquet de circonstances et de belles actions :

- un contexte sanitaire à nouveau propice à des réservations sur le marché domestique ;
- des efforts menés conjointement par Valloire Tourisme, la SEM et la Commune, rendus opérationnels pour apporter chaque année de la nouveauté. Un renouvellement s'est opéré sur les secteurs suivants :
- Événementiel avec la 1^{ère} édition du Galibier Challenge ;
- la Belle Montée ;
- la fête de la musique ;
- le Valloire Highline Festival ;
- infrastructures avec la création du Bike Park de la Valloirette ;
- exploitation estivale de la patinoire sous sa coiffe de bois ;
- aménagement avec le nouveau sentier d'interprétation du Fort du Télégraphe et les travaux d'entretien et de reprise de certains itinéraires VTT par la SEM.

- offrir aux fidèles et nouveaux clients une image dynamique de Valloire ;
- cibler une clientèle plus jeune ;
- asseoir le positionnement de Valloire comme une vraie destination ESTIVALE de vacances.

Parmi les nouvelles initiatives, doit être également souligné la mise en place d'une programmation d'animations gratuites pour les 15 jours des vacances de la Toussaint. Une petite campagne de communication avec un budget dédié (complémentaire à celui consacré pour les animations) a facilité l'annonce de cette initiative.

Le souhait était, de manière assumée, d'apporter « un petit plus » sympathique à nos propriétaires, aux habitants de Valloire mais également de la vallée qui ne partaient pas sur cette période. La cible était donc clairement définie.

Le bilan est plutôt satisfaisant (notamment sur la 1^{ère} semaine avec des conditions météo douces) même si des points de vigilance significatifs doivent faire l'objet de toute notre attention pour les éditions prochaines. Notamment, pour la Toussaint 2022 et sa bonne réussite, il serait opportun qu'un petit panel de différents types de commerces et d'activités soient ouverts. Tous ensemble, nous devons parfaire cette offre automnale qui semble plaire et dans laquelle nous nous inscrivons pour au moins 3 années.

Cet automne qui passe si vite ... Nos préparatifs s'accroissent en cette veille de préouverture dans un état d'esprit plus serein que l'année dernière à la même époque. Les premières tendances en termes de réservations sont favorables et encourageantes avec un taux d'occupation prévisionnel de 58 % pour Valloire. En bons montagnards avisés que nous sommes, il nous faut cependant rester attentifs, vigilants et responsables tout en restant optimistes, motivés et agiles !

Valloire Tourisme vous souhaite à toutes et tous un bel hiver, d'ores et déjà annoncé par les institutionnels du tourisme comme la saison de la relance.

Emmanuelle Lacoste, Directrice de Valloire Tourisme



Tout l'enjeu pour les étés prochains va être de maintenir cette fréquentation aux alentours des 270 000 nuitées. Dans cette perspective, de nouveaux projets pour l'été 2022 prennent déjà forme. Nous restons donc dans cette même trace d'apporter des nouveautés chaque année. Par cette ligne de conduite, l'objectif est triple :

Les associations

Valloire et l'Art Contemporain



Johan Creten © Creten Studio - Galerie Perrotin



Pazienza della pietra - JC Ruggirello 2021



Gold Lotus - Jean-Michel Othoniel

L'Association « Valloire et l'Art Contemporain » s'engage à organiser chaque hiver, entre février et mars, dans la station de ski Valloire, des expositions d'art contemporain avec des artistes.

Ces expositions sont offertes dans l'église de Valloire, classée monument historique du XVII^e siècle. En choisissant ce lieu de culte pour présenter l'art d'aujourd'hui, l'association souligne la confrontation de différents champs culturels et artistiques, apportant les émotions et les interrogations actuelles qui nous traversent.

L'art contemporain nécessite de mettre ses a priori de côté. Premier réflexe à avoir face à une œuvre d'art contemporain : prendre du recul et se montrer ouvert d'esprit. Ce qui peut paraître simpliste de prime abord, révèle souvent une réalisation plus complexe lors d'une étude approfondie. L'art est une expérience qui agit à plusieurs niveaux : stimuler les émotions et la motricité, le contact avec la beauté, avec l'ouverture au monde qu'elle offre.

La beauté et l'originalité de l'art contemporain réside dans le fait que ses œuvres ne sont pas écrites.

Il est alors possible pour le public de laisser place à son propre goût et à son imagination afin d'interpréter l'œuvre... De nos jours, l'art contemporain influence l'architecture, le design, la publicité, la mode et bien d'autres domaines qui nous touchent dans notre vie quotidienne. Il est alors intéressant de connaître cet art afin de savoir d'où viennent ces choses du quotidien qui nous entourent. Les expositions organisées sont visibles selon les heures d'ouverture de l'église.

valloireartcontemporain.jimdofree.com

Judo club

La nouvelle saison 2021-2022 s'annonce bien pour le club de Judo de Valloire !

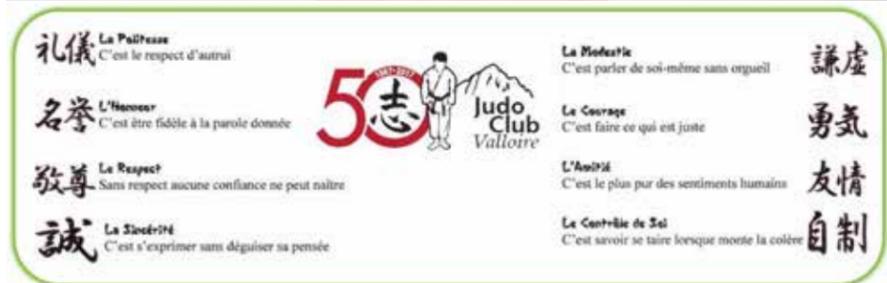
Nous commençons l'année avec 69 licenciés, dont 4 adultes et 4 jeunes étudiants dans la vallée et les enfants scolarisés à Valloire.

Un chiffre qui reste stable par rapport aux saisons précédentes voire même en légère progression, comme quoi le contexte sanitaire n'a pas consommé la motivation et l'envie d'apprendre de nos jeunes judokas. Plus que jamais, les enfants sont assidus et concentrés, ils sont ravis de pouvoir pratiquer le judo avec un partenaire ce qui avait été interdit l'hiver dernier avec du judo «sans contact».

D'ailleurs les compétitions départementales vont reprendre prochainement. Une première rencontre pour les enfants nés en 2013 et 2012 aura lieu le 27 novembre à Chambéry et une autre compétition pour les enfants nés en 2011 et 2010 se tiendra le 4 décembre à Yenne.

S'il n'y a pas de nouvelles contraintes sanitaires, nous pourrions organiser la traditionnelle remise de Dan avec le goûter de Noël avec l'ensemble des familles du club.

Il nous tient à cœur de maintenir ce rassemblement qui renforce les liens entre parents, enfants, membres du bureau et le professeur. C'est dans ce contexte de bonne ambiance que peuvent naître de bonnes âmes bénévoles, dont toute association a besoin. Nous en profitons pour remercier les parents qui nous aident sur les déplacements aux compétitions et aux covoiturages pour emmener un maximum d'enfants, leur aide pour le goûter de Noël et la fête de fin d'année. Il est important que les enfants puissent se rendre aux compétitions, ces moments font partie de la



construction des jeunes judokas, c'est là qu'ils apprennent à gérer leur anxiété, leur stress et leur énergie. Peu importe le résultat, que ce soit la défaite ou la victoire, le judoka essaiera de se dépasser et devra savoir garder le contrôle de soi. Le code moral du

judo reste une valeur fondamentale dans notre discipline.

L'ensemble des dirigeants du club, souhaitent une belle saison sportive à tous !

Les membres du bureau et Edmond

Apev

L'Association Pour les Enfants de Valloire (APEV), créée en 2019, compte maintenant plus de 180 adhérents.

Elle a pour objectif de soutenir des projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leurs scolarités et de leurs activités extra-scolaires.

Lors de son assemblée générale annuelle du 5 octobre 2021, le bureau a présenté :

- ses nombreuses actions réalisées en 2020-2021 (carnaval, marchés, buvette lors de la fête de la musique) malgré la crise sanitaire,
- son budget à l'équilibre,
- les actions à venir.

Suite au départ de la vice-secrétaire Célia Sheidecker pour d'autres horizons, Aurélie Jedrzejewski a été élue pour rejoindre le bureau. Un grand MERCI à Célia pour son investissement pendant ses 2 années et bienvenue à Aurélie dans notre équipe !

Cet automne, nous avons organisé un vide grenier sur la patinoire de Valloire le dimanche 17 octobre avec une vingtaine d'exposants. Une buvette avec crêpes et nombreuses denrées alimentaires a été tenue toute la journée. Cet événement s'est bien déroulé sous un beau soleil d'automne, avec une fréquentation importante le matin et plus faible l'après midi. Cette action nous a permis de récolter les fonds équivalents au coût d'un trajet en bus lors d'une prochaine sortie scolaire. Nous reconduirons certainement cette manifestation au printemps.

Le lendemain, l'APEV a pu offrir le goûter à tous les enfants de l'école pour la fête de l'endurance avec le cross de l'école qui a eu lieu à la patinoire. Une bonne récompense après l'effort pour tous les enfants de maternelle jusqu'au CM2, qui ont su donner le



meilleur d'eux-mêmes sous le regard enthousiaste des parents dans les tribunes !

Les cours d'initiation à l'anglais pour les CM1 et les CM2 ont également repris à l'AEP, que nous remercions pour le prêt des salles en intersaison. Merci également à Nathalie Jouas et Marie Paul qui assurent les séances. Malheureusement, nous n'avons pas eu assez de bénévoles pour proposer ces séances aux autres classes.

L'APEV a planifié d'autres actions pour la suite de l'année en collaboration avec les différentes structures de la station : une séance de cinéma offerte pour tous nos enfants 3-18 ans en décembre, participation au Carnaval 2022, un prochain vide grenier printanier, participation à la fête de la musique, tournoi de football, fête de fin d'année scolaire avec barbecue, tournoi de pétanque et spectacle d'anglais...

Nous allons également allouer un budget d'environ 2000€ à l'école pour aider au financement de leur « projet cinéma » de cette année.

L'APEV profite de cet article pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent l'association, notamment les commerçants et les [grands]

parents bénévoles qui nous aident à réaliser nos différentes actions. Vous pourrez encore retrouver nos masques « Valloire » cet hiver dans de nombreux commerces du Village.

Notre adhésion est gratuite, sans engagement et ouverte à tous, vous pouvez nous contacter par mail : asso.enfantsvalloire@gmail.com

Pour nous suivre, inscrivez-vous à notre page Facebook APEV.

Ski club nordique

Le Ski Club Nordique de Valloire, c'est un groupe de 25 jeunes, dont un groupe pré-club, de 6 à 22 ans, qui est renforcé par un entraînement régulier pour un groupe adultes tous niveaux.



Pour la première fois cette année, grâce à la subvention municipale, nos jeunes ont pu bénéficier d'un entraînement d'automne avec leur Coach Bruno Ribes.

Les séances d'entraînement d'hiver vont débuter dès les premières chutes de neige. Le club remercie la SEM pour l'aménagement des pistes et le balisage qui vont permettre à nos jeunes et à tous les fondeurs de pratiquer leur passion dans des conditions optimales.

Le ski club Nordique c'est aussi la pratique du biathlon. Un nouveau stade de biathlon de 10 mètres a été aménagé.

Nous remercions la commune de Valloire pour cet aménagement.

Nos jeunes ont hâte de chausser les skis pour cette nouvelle saison 2022 et profiter de la nouvelle piste et du nouveau stade de biathlon !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager les joies de la glisse nordique vous pouvez nous contacter : skiclubnordique.valloire@gmail.com

Et nous suivre sur Instagram : [skiclubnordique.valloire](https://www.instagram.com/skiclubnordique.valloire)



Valloire Tennis un club actif et entreprenant

Depuis le début d'année 2021 et la reprise des compétitions, les équipes adultes (masculine et mixte) ont montré leur dynamisme dans les championnats de printemps et d'automne.

Équipe homme : 1e de sa poule – montera d'une division l'an prochain
Équipe mixte : 2e de sa poule, à 1 point de la finale départementale

Les jeunes ont affiché leur engagement en signant de belles performances dans les tournois régionaux. Surtout Marwan Benrhamous (en photo seul) qui remporte le tournoi des masters Maurienne 4e série et finit à la 1e place du circuit Maurienne.

Cet automne, l'école de tennis est en nette progression avec 40 enfants inscrits. Du coup, Audrey Gresse est venu renforcer l'équipe enseignante.

Le club a obtenu le label FFT pour les 4 à 7 ans. Cédric Gley se forme à une nouvelle pédagogie « Tennis Cooleur » : apprendre le tennis tout en s'amusant.

Un groupe adulte a été ouvert afin de préparer au mieux les matchs par équipe du printemps prochain. Avec un total de 65 adhérents à ce jour, le club se développe un peu plus chaque année.

Cet été, le club a, de nouveau, eu la gestion saisonnière des terrains de tennis, du parcours de golf et de l'activité de tir à l'arc. Encore un été très réussi pour le Valloire Tennis.

L'équipe composée d'Audrey, Cédric, Cyrille, Elouan, Marwan et Nathan, a proposé différentes animations tels que des tournois amicaux, leçons particulières et collectifs, stages enfants, ainsi que des stages découvertes du golf et du tir à l'arc, afin de faire passer de bons moments à nos vacanciers.

Durant l'été, le club a également organisé son tournoi annuel homologué FFT comptant pour le circuit Maurienne qui s'est déroulé du 23 juillet au 8 août. 35 compétiteurs étaient présents pour cette édition 2021.

Le souci permanent des dirigeants est de pouvoir offrir à chacun la possibilité de jouer au tennis dans les meilleures conditions, quel que soit son niveau.

La cotisation est de 60€ à l'année (licence non incluse) pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Une offre adulte avec cours collectif a été proposée cet automne et sera de nouveau mise en place le printemps prochain.

Rejoignez le Valloire Tennis !
Contactez Cédric au 06 63 73 05 41



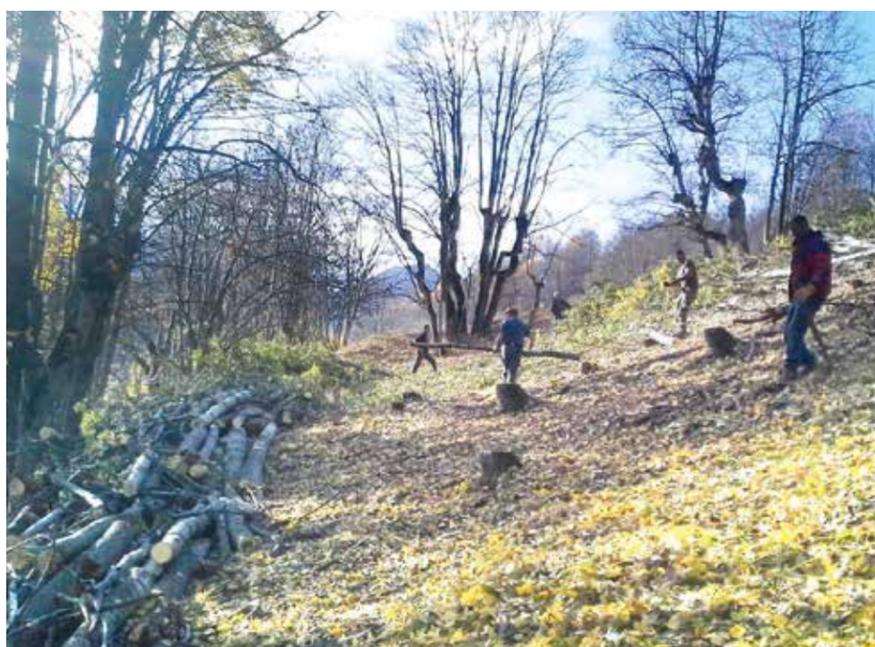
Afp du Crêt Rond

Pour la première fois depuis sa création, l'association foncière pastorale du Crêt Rond a souhaité reconquérir certaines zones d'alpage en amont des hameaux du Serroz, des Clots et de la Ruaz.



L'objectif est de pérenniser l'activité pastorale sur ce massif, mais aussi de donner l'image d'un territoire agricole vivant et bien entretenu, le site étant traversé par des itinéraires de randonnées assez fréquentés.

L'initiative de ce projet remonte à 2017 alors que Bernard Grange était président de l'association, puis a été concrétisé par son successeur en 2019, Michel Rapin.



Après avoir identifié les parcelles concernées par une propagation récente de la forêt, obtenu l'accord des propriétaires et élaboré un dossier de demande de subvention (à hauteur de 70% par des fonds départementaux et européens), l'entreprise Mathieu Portigliatti a été retenue pour réaliser les travaux en complément de journées de corvées. Les sites de coupes n'étant pas desservis par des chemins carrossables, le bois abattu devait nécessairement être recyclé sur place : la mise en andains sur les talus en bordure de parcelles a été préférée à la possibilité d'un broyage, le double intérêt étant de réaliser des pare-pierres en amont des zones habitées.

Bien qu'un premier essai ait été réalisé en 2020, l'opération a réellement démarrée cet automne pour atteindre environ le tiers des objectifs de coupe. 2 journées de corvées ont été organisées pour le nettoyage des prés, dont la dernière en novembre qui a réuni une douzaine de volontaires que nous remercions vivement !

Un bon moment de convivialité qui s'est terminé autour d'un repas. L'opération sera renouvelée en 2022 pour les prochaines phases de ce projet.



Ludovic Martin, membre du bureau

© : N.Giraud, B.Grange, L.Martin



Le ski club Valloire reprend ses activités d'hiver !

Après la précédente saison sportive très très particulière, le Ski-Club est enfin prêt à reprendre ses activités, on l'espère, normalement.



@X.Aury

En plus des contraintes Covid de la saison 2020/2021, on a connu cette année, 2 événements majeurs ! JB Grange, le coureur « phare » du Club, a pris sa retraite après une fabuleuse carrière. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans ses nouveaux projets. Mais cette année 2021, a vu également partir son père, Jean-Pierre Grange, qui fût entraîneur au sein du SC Valloire, comme François-Cyrille, aujourd'hui notre entraîneur en chef. C'est avec tristesse que nous lui avons dit au revoir.

Cette nouvelle saison, nous accueillons une centaine de jeunes de Valloire mais également quelques jeunes venant de la vallée pour leur formation au DE Ski.

Nous avons actuellement quelques jeunes en haut-niveau avec des résultats très satisfaisants : Théo Lopez, Amélie Giraud, Paul Silvestre, Clérice Jules et Brune, Giorgio Lamasa et Séverin Nouailletas, nous les encourageons ! Treize jeunes sont actuellement en ski-étude. Le club fait de son mieux pour les aider dans ce parcours très onéreux pour les familles.

Cette année le Ski-Club sera en partenariat avec l'ESF pour la prise en charge des U8 (moins de 8 ans) qui n'ont pas le niveau requis pour l'entrée au Club mais également pour la formation des jeunes se présentant sur le parcours du DE Ski. Des nouveautés qui porteront certainement leur fruit ! Nous accueillons au sein de notre bureau, Jean Noraz, qui est également devenu Président du Snow Ski Club Valloire – une grande chance pour nous de pouvoir bénéficier de son expérience et de son dynamisme : Bienvenue Jean !

En effet, le SC Valloire a pour vocation d'amener les jeunes au meilleur de leur niveau pour la compétition mais également de former les futurs moni-

teurs de la station. Cette culture « ski » dispensée par le Club permet, au sens large, de former d'éventuels futurs acteurs de la station.

Nous remercions vivement la Mairie, la SEM, l'ESF et tous nos sponsors pour leur soutien financier sans lequel rien ne serait possible. En effet, la discipline est très élitiste mais grâce à nos partenaires, les cotisations sont maintenues à un faible niveau et les prises en charge nombreuses.

Parallèlement, nous allons pouvoir à nouveau organiser quelques événements afin de récolter des fonds supplémentaires. Nous espérons nos bénévoles nombreux afin de pouvoir les réaliser.

Nous vous informons également que les courses FIS auront lieu les 11 et 12 décembre et que nous organisons un « camp d'entraînement » à destination des Clubs entre le 13 et le 17 décembre. Nous remercions à cette occasion la SEM de nous avoir accordé les pistes nécessaires.

Nous vous souhaitons à tous un bon hiver et reviendrons vous donner des nouvelles de nos compétiteurs qui sont actuellement dans les starting-blocks !

Sophie Berquez, Secrétaire

Les Violettes d'Or

Malgré un début d'année encore perturbé par la Covid-19, les Violettes d'Or ont enfin retrouvé le sourire avec un programme d'activités culturelles et conviviales qui leur a permis de rattraper le temps perdu.

Tout d'abord deux repas : le 7 juillet au Relais du Galibier où 43 convives n'ont pas boudé le plaisir de se régaler et d'échanger et le 7 septembre à l'hôtel du Crêt Rond où 42 gourmands ont apprécié la fameuse tête de veau.

La sortie au petit train de la Mûre prévue le 22 septembre fut un rendez-vous manqué pour cause d'avaries (rails puis locomotive). Cinquante Violettes d'Or ont donc changé de programme et découvert le matin du 13 octobre à Saint-Jean-de-Maurienne, le musée des costumes, arts et traditions populaires en visite guidée. Beaucoup de valloirins ne connaissaient pas la grandeur et la beauté de l'ancien palais épiscopal. Très intéressés, ils ont aimé voir une des dernières acquisitions du musée (la mule du pape portée par le pape Pie VII il y a 200 ans) ainsi que tout le patrimoine religieux, militaire, administratif, médical mis en valeur dans ses nombreuses vitrines. Les objets du temps passé exposés dans la « demeure » ont particulièrement attiré leur attention, rappelant à quelques-uns beaucoup de souvenirs de jeunesse : outils, meubles... La visite s'est achevée sur les costumes des dames de Maurienne (dont la Valloirinche) avec leurs fines coiffes de dentelle, les soieries chatoyantes de leurs châles et tabliers tranchant sur leurs strictes robes noires. A midi, à Saint-Etienne-de-Cuines, chez Nadine, ils ont partagé un



Le 7 juillet 2021 dans le jardin du Relais du Galibier

moment chaleureux autour du traditionnel repas de la morue. De retour à Saint-Jean-de-Maurienne, au musée Opinel, ils ont apprécié à sa juste valeur l'esprit inventif de Joseph Opinel qui a fait la renommée du célèbre couteau.

Pendant la semaine du 18 au 22 octobre, la semaine violette, l'équipe de l'AEP avait concocté un programme culturel quotidien que les Violettes ont fréquenté selon leurs envies : conférence « de la fleur au miel » par l'apiculteur valloirin Gérard Garino, « Récits d'Yves » par l'extraordinaire Yves Pasquier, la projection du film « Eiffel », belote et papote, visite de la demeure d'Anysie et son micro musée, visionnage de diaporamas de leurs derniers voyages, goûter, visite de l'église avec Jacky Martin.

D'autres moments conviviaux ont été prévus pour se réchauffer en ce début d'hiver : une paëlla au Don Camillo, le 2 décembre ; le repas de Noël le 17 décembre autour de l'excellente table du Christiania ; le marché de Noël du

22 au 25 décembre avec stand vin chaud, crêpes et gaufres. L'assemblée générale du club se tiendra courant janvier 2022.

À cette occasion nous ne pouvons que regretter le décès à l'âge de 66 ans d'un de nos adhérents, résidant aux Chalets du Galibier, Didier Robert, survenu le 5 octobre, et présentons nos condoléances à sa famille.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne fin d'année et que 2022 vous apporte à toutes et tous, santé, bonheur et joie.

*Le président du club des Violettes d'Or
Georges Giraud*

Val patin

Après un enchaînement de saisons un peu « creuses » en événements et objectifs du fait de la situation sanitaire (absence de compétitions depuis 2019 et réduction des entraînements due au couvre-feu), l'été 2021 fût un réel plaisir pour les patineurs, spectateurs des galas, bénévoles et entraîneur du Val Patin.

En effet, 3 spectacles sur le thème « Un voyage autour du monde » ont rythmé et enthousiasmé l'été des patineurs du club.

Les deux premiers galas ont été réalisés en collaboration avec Sylvain Roux (technicien à la Fédération des Sports de Glace) et Laëtitia Hubert (entraîneuse de patinage du club d'Albertville). Cette dernière a organisé son stage d'été durant deux semaines à Valloire. Ces deux pointures du patinage nous ont fait profiter de leurs connaissances techniques et de leur bonne humeur.

Durant l'automne, les lames sont troquées pour des roulettes laissant place au roller, pour le plaisir de rouler et glisser dans les rues de Valloire et sur le pump track pour les plus grands.

Maintenant, place à une nouvelle saison d'hiver où nous espérons pouvoir participer aux trois compétitions régionales de patinage programmées, sans oublier nos galas de Noël et février.

Le club remercie particulièrement la mairie pour son soutien ainsi que la SEM pour la considération qu'elle porte à nos patineurs. Pour toute information et inscriptions au club : Amandine : joffroy.am@gmail.com

*Thierry Le Bigot, Aurélie Eburdery,
André Favre et Amandine Joffroy*



Le « top » des contre-ténors au Festival Valloire baroque 2021 !



© F. Baguet - Concert Orliński / Gabbette Consort

Lorsqu'on les entend pour la première fois, ces chanteurs hommes à la voix aiguë nous surprennent.

Pourtant, on ne s'étonne pas des voix de Daniel Balavoine, Jean-Jacques Goldmann ou Mika, fameux pour leurs airs « haut-perchés » ! Pour ces derniers, il n'est jamais fait référence aux castrats, alors que, s'agissant des contre-ténors, on les rapproche toujours de leurs malheureux modèles dont la voix aiguë était obtenue par chirurgie. Aujourd'hui, tous ces chanteurs utilisent la même technique qui consiste à chanter en voix de tête, une voix que tout homme peut utiliser... les plus doués pour chanter !

Les contre-ténors fascinent les amateurs de baroque autant par leur singularité que par la beauté intrinsèque de leur voix qui veut que leurs aigus sont « teintés » de résonances graves. Dans la « variété », ces airs créent de l'émotion et il en va de même dans le répertoire baroque dont les compositeurs ont confié, méli-mélo sophistiqué, des rôles de héros ou des rôles de servantes à des contre-ténors !

Le thème du Festival Valloire baroque 2021 « Héros ou demi-dieux, figures

mythologiques pour contre-ténors » a été plébiscité par le public. L'envie de musique après une longue disette et le rassurant passe sanitaire y sont pour une part. Mais c'est surtout l'affiche prestigieuse qui a permis un rebond de fréquentation dépassant nos espérances. Aux talents respectés de Dominique Visse et Andreas Scholl se sont joints de jeunes artistes tout aussi remarquables tels que le « haute-contre à la française » Reinoud Van Mechelen ou le contre-ténor polonais Jakub Józef Orliński, remplaçant au pied levé Franco Fagioli empêché, et qui a donné au concert de clôture tout son éclat. Notons aussi le jeune ensemble Into the Winds qui a fait résonner ses « vents anciens » jusque sur les hauteurs de Poingt-Ravier !

La presse et les media nous ont aussi gâtés : France Musique consacrait 3 émissions à Valloire avec des interviews des artistes et de notre directeur artistique Gaël de Kerret. Diapason, numéro 1 de la presse musicale classique, sélectionnait Valloire dans son article « 33 festivals à ne pas rater » ; fierté de figurer dans cette courte liste nationale ! RCF/réseau national consacrait 2 émissions au festival. Quant au

Dauphiné, il publiait au moins 7 articles, pour la plupart de la plume aiguisée d'Alberte Retornaz, son papier sur le concert de clôture étant aussi enthousiasmant que le concert lui-même l'avait été.

L'édition 2021 a ravi les festivaliers par sa qualité et par sa convivialité et il faut, à ce propos, remercier et féliciter les 42 bénévoles actifs pendant la semaine ainsi que les Services Techniques de Valloire et les hôtesse de l'Office du Tourisme. Tous ont fonctionné en très bonne cohésion, surmontant les difficultés particulières de ce festival : 4 lieux à gérer, 3 ensembles en résidence de production et les contraintes Covid multipliant les besoins en barrières, chapiteaux, tables et bancs pour respecter les distances.

J'ajoute que, pour le contrôle du passe sanitaire, une douzaine de jeunes Valloirins sont venus en renfort... très efficaces sous l'encadrement d'Éric Marius ; ils ont pu « faire connaissance » avec la musique baroque, apparemment avec plaisir ; ce qui m'amène à rappeler que le festival vous accueille volontiers dans son équipe bénévole, même sans connaissance musicale et pour une occasion unique de découvrir une musique jubilatoire !

Le festival se prépare tout au long de l'année et je m'en voudrais d'oublier de remercier la petite équipe qui y œuvre, à commencer par notre administratrice, Natacha Rivas.

Merci aussi aux entreprises et aux particuliers qui nous mécènent ainsi qu'aux élus engagés à nos côtés ! Sans eux il n'y aurait pas de festival !

Dominique Longchamp
Président des Amis du Festival Valloire baroque

Sois-là aussi

En cet automne 2021, nous nous sentons LÀ AUSAI et nous sommes toujours convaincus qu'il est essentiel de CONTINUER à être PRÉSENTS et ACTEURS.

Notre ami Alain, dans son combat contre la maladie de Charcot, a besoin de nous sentir proches chacun à notre façon ; Isabelle, son épouse et notre présidente, est aussi poussée, nourrie, vitaminée, vivifiée par nos projets même si ce qu'elle porte est inexprimable.

Continuer d'être utiles concrètement :

- Aménagement de lieux de vie, achats de matériels vitaux pour Alain et d'autres personnes qui en ont besoin,
- Temps de parole pour que les mots apaisent les maux avec Anne Chervet, neuropsychologue, ouverts à tous les adhérents,
- Après-midi musical le jeudi 25 novembre 2021 suivi d'un goûter offert aux résidents de l'EHPAD de la Provalière à Saint-Michel-de-Maurienne (en invitant les familles de Valloire ayant des proches dans cette établissement),
- Chalet de Noël (peut-être les 4 et 5 décembre 2021) avec vente d'objets fabriqués par toutes nos petites mains,
- Stand au Trail Blanc du 22 février 2022,
- Nouveau défi en septembre 2022.

Merci à vous toutes et tous qui êtes PRÉSENTS de diverses façons.

Retour sur l'année écoulée

Le défi des 17 et 18 septembre 2021 a été marqué par la participation de jeunes cyclistes qui sont allés saluer Alain chez lui et qui lui ont donné beaucoup de bonheur !

Le stand lors du Trail du 22 août a eu beaucoup de succès.

« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une GOUTTE D'EAU dans l'océan des besoins, mais une GOUTTE D'EAU qui aurait manqué à l'océan si elle n'avait pas été là. »





Valloire
SAVOIE **GALIBIER**
FRANCE

Mairie de Valloire

Place de la Mairie,
73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11
mairie@valloire.net
mairie-valloire.fr